



INFORMATIONS PRATIQUES

Tourisme & Actions Solidaires est une association qui a pour ambition de promouvoir un tourisme qui valorise les échanges personnels et le développement social et économique des communautés locales dans une perspective de développement durable.

L'association tourisme & actions solidaires est membre de la Coalition Internationale pour un Tourisme Responsable dont le siège est à Paris (France)

Ses objectifs :

- Conseiller et aider à l'organisation de séjours dans les pays du Sud dans des conditions d'un tourisme respectueux de la nature, des communautés et de leurs traditions.

- Créer un échange avec les populations locales dans une démarche à long terme.

- Favoriser le développement durable des régions visitées.

Ses engagements :

- Faire la promotion d'un tourisme durable, solidaire et équitable.

- Privilégier les partenaires locaux.

- Reverser 5% du prix de séjours à des organisations locales afin de financer leurs projets de développements.

- Limiter à 12 personnes maximum la taille des groupes pour favoriser la qualité des échanges.

- Choisir des partenaires (associations ou ONG) ayant les mêmes principes pour l'organisation des voyages.

Transport : L'association tourisme & actions solidaires est lié par un accord commercial avec la compagnie **Gabon airlines** pour desservir ses destinations sur ses vols réguliers.

Hébergement et conditions d'accueil : L'association tourisme & actions solidaires offre à ses voyageurs une palette complète de possibilités pour un séjour sans souci :

– Hébergement en maison d'hôte ou en chambre d'hôtel.

– Nuits à la belle étoile sous tente traditionnelle (Bivouac) avec matelas durant les randonnées.

Pour les voyageurs qui souhaitent avoir des conditions d'hébergement particulières, l'association tourisme & actions solidaires s'adapte à leur besoin avec la possibilité de leur offrir en option la location d'un studio ou appartement de 2 à 4 chambres.

Encadrement sur place, logistique et sécurité : Un accompagnateur formé par l'association tourisme & actions solidaires prend en charge le groupe des voyageurs à l'aéroport d'arrivée et reste avec eux jusqu'à leur départ. Il est leur médiateur culturel, veille à leur sécurité et au bon déroulement de leur séjour.

Durée des voyages : Voyages de 6 à 10 jours combinant selon les formules de 3 ou 5 séjours en ville avec des circuits sur les sites touristique nationaux

Groupe : 12 personnes maximum.

Public : Ces voyages s'adresse à tout public en bonne santé :

-individuels

-familles avec enfants

-groupes constitués

-voyages sur mesure

-séjour à thèmes : voyages scolaire, voyages d'études, séjours jeune, etc.

Préparation au voyage : Des réunions d'information sont régulièrement organisées par l'association tourisme & actions solidaires et ses partenaires à l'intention des futurs voyageurs pour leur présenter le concept du tourisme solidaire. Ensuite, des réunions de préparation avec la participation d'anciens voyageurs sont organisées pour apporter des informations pratiques sur les séjours. La brochure et les documents d'informations pratiques sont également remis à chaque futur voyageur à leur inscription.

Réservation et règlement : L'inscription à l'un de nos voyages ou séjours implique l'acceptation des conditions générales de vente. La signature du bulletin d'inscription sous-entend leur acceptation. L'inscription sera enregistrée si elle est accompagnée d'un acompte de 50% du montant de la facture. Si vous vous inscrivez moins d'un mois avant le départ, vous aurez à payer l'intégralité du prix du voyage.

Dès réception de votre inscription, nous vous adressons une confirmation dans la mesure des places disponibles, une facture avec le solde restant à payer ainsi que votre carte d'adhérent à l'association tourisme & actions solidaires. Le solde est à régler impérativement 1 mois avant le départ sans relance de notre part. Si le solde ne nous est pas parvenu 30 jours avant le départ, l'association tourisme & actions solidaires se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Modification ou annulations: Toute modification ou annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas d'annulation de votre part, des frais seront conservés par l'association. A plus de 31 jours du départ : **20% du prix** du ou des séjours. Entre 30 et 15 jours : **60%**. Entre 14 et 8 jours : **75%**. Entre 7 jours et le départ : **100%**

En cas d'annulation de notre part pour des raisons indépendantes de notre volonté (politique, grève, etc.), vous serez prévenu 15 jours à l'avance. Nous vous proposerons des solutions de remplacement ou le remboursement des sommes versées.

Visa : Les touristes sont dispensés de l'autorisation d'entrée. Les formalités relatives à leur entrée sont effectuées par l'association tourisme & actions solidaires dès leur arrivée au Gabon.

Assurances : Les voyageurs qui souscrivent aux voyages de l'association tourisme & actions solidaires sont couverts par une assurance responsabilité civile qui leur garantit une couverture sanitaire et de rapatriement.

Vaccinations : Vaccin anti-fièvre jaune de rigueur. Il est impératif pendant tout le séjour de suivre un traitement préventif contre le paludisme et au retour, de le continuer pendant deux semaines.

Bilan des voyages : Après leurs séjours, les voyageurs répondent à un questionnaire aux fins de mesurer le taux de satisfaction et la qualité de leurs séjours.

Répartition de fonds consacrés au développement local : Dans un souci de solidarité, 5% du prix de nos voyages est consacré au financement des projets à usage collectif (forage hydraulique, écoles, centres de santé, centres de formation...) sous le contrôle d'un comité d'éthique composé des partenaires institutionnels et/ou privés de l'association tourisme & actions solidaires.

Notre prestation comprend :

- Le voyage aérien A/R par ligne régulière Gabon airlines
- La pension complète en chambre double ou individuelle, animations, excursions et visites au programme
- La mise à disposition commune de véhicules adaptés (minibus ou 4 x 4) avec chauffeur sur la durée des séjours
- Un accompagnateur tourisme & actions solidaires sur la durée du séjour depuis l'aéroport d'arrivée
- L'assurance assistance rapatriement

La prestation ne comprend pas :

- Les boissons (dont eau et thé) lors des repas au restaurant à l'hôtel ou en dehors des repas, les accompagnements en ville
- Les visites de sites supplémentaires en options
- Les services de blanchisserie
- L'adhésion obligatoire à tourisme & actions solidaires (25€/par personne)

Contacts : Pour l'organisation de ses séjours, l'association tourisme & actions solidaires fait appel à différents partenaires (association, ONG et agent de voyage) qui travaillent dans le même esprit et poursuivent les mêmes buts. Si vous êtes intéressé par nos voyages, il vous suffit de nous contacter aux adresses suivantes :

Gabon

Association Tourisme & Actions Solidaires

BP : 11 527 Libreville/Gabon

Téléphone : + 241 07 79 73 86

E-Télécopie : + 33 826 425 330

jeffmavioga@gmail.com

France

Gabon Airlines c/o APG

**66, avenue des champs Elysées -Immeuble E -
75008 Paris**

Tél : + 33 (0) 1 53 77 13 43/44

Tél : + 33 (0) 1 74 25 00 40

Comptoir de ventes

CDG1 : + 33 1 74 29 49 16